

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Maitriser les connaissances théoriques nécessaires au métier de la prévention et de la sécurité
Savoir utiliser les matériels et les outils à disposition du service de sécurité dans un établissement
Etre capable d'occuper les fonctions d'agent de sécurité incendie

PUBLIC CONCERNÉ

Agent de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes devant effectuer son recyclage triennal. Titulaire des diplômes SSIAP et une équivalence.

15 personnes maximum

PRÉREQUIS

Titulaire du diplôme SSIAP 1 ou d'une équivalence de moins de 3 ans et justifiant de 1607h d'activité sur les 36 derniers mois.

Qualification de secourisme en cours de validité

DURÉE

14 heures soit 2 jours

VALIDATION

Jury final avec représentant du SDIS

Attestation de stage

Diplôme reconnu par le Ministère de l'Intérieur, délivré par le Directeur Départemental des Services Incendie et de Secours ou son représentant

Document de synthèse remis aux stagiaires

PROFIL FORMATEUR

Nos formateurs sont issus du métier dans lequel ils interviennent

Ils sont pour un bon nombre d'entre eux en activité dans le métier dont ils sont spécialistes Sapeur-pompier, agent de sécurité incendie

Programme conforme à l'arrêté du 2 mai 2005

1^{ère} partie : La prévention

- L'évolution de la réglementation (nouveaux textes..)

2^{ème} partie : Les fondamentaux de la sécurité incendie

- Les fondamentaux et les principes généraux de sécurité
- L'accessibilité au public
- Recherche d'information simple dans le règlement de sécurité
- L'évacuation des occupants

3^{ème} partie : Les moyens de secours

- Les moyens d'extinction
- Les agents extincteurs : avantages et inconvénients
- Le système de sécurité incendie (SSI)

4^{ème} partie : Mises en situation face à différents contextes

- Exercices d'extinction sur feux réels de diverses classes au moyen :
 - d'un extincteur adapté
 - d'un RIA
- Enfumage d'un local
- Gestion des alarmes reçues au PC